



Sessenheim S'blad

Lettre
d'information
mensuelle n°1
Février 2015

L'édito :

Pourquoi S'blad ?

S'blad est une feuille d'information mensuelle que nous avons créée pour vous. Elle paraîtra au courant de chaque mois. Elle est composée de plusieurs rubriques qui pourront évoluer selon l'actualité ou l'information du moment. Nous espérons que ce nouveau concept vous plaira et vous rendra service. Nous sommes ouverts à vos remarques.



L'agenda du mois de février :

Samedi 21 et dimanche 22 : Théâtre alsacien organisé par le F.R.S.S. à la salle communale

Jeudi 26 février : vente aux enchères de bois de chauffage à 19h00 à la salle communale

Congés scolaires : du samedi 21 février au dimanche 08 mars

« Si février est chargé d'eau, le printemps n'en sera que plus beau »



Zoom Sur : La Cérémonie des Vœux

Le samedi 24 janvier plusieurs dizaines d'invités ont participé avec beaucoup de plaisir à la cérémonie des vœux 2015. Le Maire, Robert Metz, entouré de ses adjoints et conseillers a ouvert la soirée en proposant une rétrospective de l'année écoulée, en visionnant un diaporama relatant certains événements de la vie communale. Le Maire a ensuite donné la parole à ses adjoints pour présenter les sportifs qui se sont distingués tout au long de l'année, en leur remettant (ou à leur club) un prix. Le fleurissement a également été mis à l'honneur. Une trentaine de maisons ont été primées. Le prix d'excellence a été remis à Mme et M. Kuhn Pierre, rue des Lilas. M. Daniel Hoeffel s'est vu remettre le diplôme de citoyen d'honneur de Sessenheim « pour services inestimables rendus à la commune ». L'ancien ministre et sénateur a remercié le conseil municipal pour cet honneur en rappelant l'estime qu'il porte à Sessenheim. Le maire a également souligné la présence de M. F. Reiss député, Louis Becker



président de la communauté des communes du Pays Rhénan et vice-président du conseil général, M. Bondonner René maire de Stattmatten ainsi que son épouse et ses adjoints et M. Le Maire de Meissenheim (ville jumelée avec Sessenheim) avec ses adjoints. La cérémonie s'est prolongée autour d'un verre de l'amitié.

Qui est Daniel Hoeffel ?

Daniel Hoeffel a été promu citoyen d'honneur de la ville de Sessenheim, mais le connaissez-vous ?

Daniel Hoeffel, né le 23 janvier 1929 à Strasbourg (Bas-Rhin), est un homme politique français. Diplômé de l'IEP Strasbourg, il a été maire de Handschuheim, sénateur du Bas-Rhin, secrétaire d'état puis ministre, président du conseil général, président de l'Association des maires de France de 2002 à 2004 et président de l'Association des maires du Bas-Rhin de nombreuses années.



Fleurissement :

La commune de Sessenheim s'est vu remettre le premier prix du département pour la place de la mairie lors de la cérémonie organisée par le conseil général le jeudi 04 décembre. Un grand bravo à l'ensemble des « petites mains » qui ont contribué à cette réussite !

Périscolaire :

Le périscolaire est ouvert les mercredis depuis le 05 janvier de 11h00 à 18h00. Des places sont disponibles.

Petites Annonces :

Cette rubrique est pour vous ; vous pouvez nous communiquer vos annonces de babysitting, entraide, garde d'enfants, dons.....envoyez-nous votre annonce avant le 25 du mois pour le mois suivant à (**sous réserve de validation**) :

sbladel67770@gmail.com

INFOS UTILES :

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 08h-12h/13h-17h

Mardi : 08h-12h/13h-17h

Mercredi : 08h-12h

Jeudi : 08h-12h/13h-17h

Vendredi : 08h-12h/13h-17h

Tél. 03 88 86 97 04

mairie.sessenheim@wanadoo.fr

Toutes les infos sur :

www.sessenheim.net

Responsable publication :

M. Robert Metz

Pour toutes infos ou demandes concernant la lettre :

Sbladel67770@gmail.com



Première étoile pour l'Auberge au Bœuf !

C'est à l'auberge au Bœuf, restaurant familial depuis quatre générations que Yannick Germain exerce ses talents. Après avoir appris le métier de cuisinier dans plusieurs grands restaurants (Le Cheval Blanc à Lembach, l'Hotellerie Levernois près de Beaune et un cinq étoiles en Suisse) Yannick revient à Sessenheim dans l'entreprise familiale pour en prendre les rênes et marcher dans les traces de ses aïeux. Son but, y insuffler une nouvelle gastronomie. A 37 ans, ce jeune chef a plus que réussi ! Sacré « jeune



chef 2012 » pour la région Alsace par le Gault et Millau et maître cuisinier en mars dernier, il troque aujourd'hui ses deux fourchettes au Michelin contre une première étoile. Aujourd'hui sa persévérance et sa rigueur et surtout sa passion sont récompensées ! Il ne nous reste plus qu'à lui souhaiter bonne chance dans un firmament plein d'étoiles et nous lui présentons toutes nos félicitations.

Théâtre Alsacien : petite présentation

Ihr liewi Litt, es gibt ebs zum lache, viel Läwe in de Praxis vum Dokter Angel...

Une nouvelle fois les acteurs de la joyeuse troupe du LARC de Beinheim entreront en jeu pour vous entraîner dans une avalanche de rires et de bonne humeur lors de la présentation de la pièce "D'r Dokter brücht Ferie" (Luschtspiel in drei Akt vum Claude Dreyer).

Il s'agit de l'histoire du docteur Angel, surchargé de travail et contraint de prendre quelques jours de congés. A son insu, il est remplacé par Alfred, un parfait novice en médecine. Les patients continuent d'affluer et les résultats des soins prodigués par le médecin remplaçant vont en surprendre et amuser plus d'un !!!

Venez nombreux à la Salle Communale de SESSENHEIM.

Réprésentation : samedi 21 février 2015 à 20 heures & dimanche 22 février 2015 à 14 heures 30

Réservations au 06.08.03.73.94 ou au 06.65.73.31.88 (après 18 heures).



Infos Travaux :

Route de Strasbourg : Vous avez sans doute pu le constater, la première partie des travaux de réfection des trottoirs route de Strasbourg a été achevée mi-décembre. En effet, le côté pair a entièrement été goudronné et les bordures ont été mises à niveau. Le chantier est momentanément stoppé (conditions climatiques) et reprendra en mars pour le côté impair. Le trottoir sera également prolongé du côté pair en venant d'Auenheim jusqu'à la première maison de la route.

Piste cyclable Auenheim-Sessenheim : le tracé définitif a été validé par le conseil général. Les travaux devraient commencer début 2016



Point sécurité : Les détecteurs de fumée

Tous les lieux d'habitation devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé au plus tard le **8 mars 2015**.

Le propriétaire d'un logement installe dans celui-ci au moins un détecteur de fumée normalisé et s'assure, si le logement est mis en location, de son bon fonctionnement lors de l'établissement de l'état des lieux. L'occupant d'un logement, qu'il soit locataire ou propriétaire, veille à l'entretien et au bon fonctionnement de ce dispositif et assure son renouvellement, si nécessaire, tant qu'il occupe le logement. Ces détecteurs sont disponibles dans la plupart des grandes enseignes de bricolage et certains supermarchés.